



Chers hôtes,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des quelques points suivants, relatifs au protocole sanitaire mis en place au Château de l'Hermitage, dans le cadre de la réouverture de notre établissement au public. Le fait de louer une chambre ou de diner au restaurant du Château de l'Hermitage vous engage à respecter ledit protocole, au titre de règlement intérieur provisoire.

Afin de sécuriser l'hygiène des locaux communs et des chambres en location, nous avons modifié notre process de nettoyage et fonctionnons désormais avec un appareil produisant de la vapeur sèche à 120 ° en sortie de buse, de marque Vapodil-Pro, garantissant l'élimination complète de tout virus, bactéries, acariens, punaises de lit,... éventuellement présents sur les sols, mobiliers et sanitaires. Nous tenons le certificat anti-bactérien de l'appareil à votre disposition sur demande.

En ce qui concerne la circulation dans les locaux, le masque est obligatoire dans tout l'établissement.

Il s'agit là de vous protéger, de protéger les autres, et le personnel de l'établissement.

Nous vous informons également qu'il n'y aura aucun passage de nos employés dans les chambres avant votre départ. La mise au propre des chambres en cours de séjour n'aura donc pas lieu jusqu'à nouvel ordre. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée, et espérons que vous comprendrez ces directives imposées par notre protocole sanitaire. A contrario, n'hésitez pas, en cas de besoin, à demander auprès de la réception de nouvelles serviettes de bain, produits d'accueil, bouteilles d'eau...

Nous vous confirmons que le restaurant est ouvert et vous sert midi et soir du lundi au vendredi, uniquement sur réservation préalable.

Les petits déjeuners « à la française » sont exceptionnellement au tarif de 10 € par personne.

Il n'y a pas de room service dans l'établissement. La restauration s'effectue dans les salles du rez-de-chaussée, dont, si besoin, le club-house transformé en salle à manger, afin de respecter les distances de sécurité entre chaque personne. Si le temps le permet, nous installerons les tables sur la terrasse à l'extérieur, à bonne distance les unes des autres.

Nous espérons que vous comprendrez toutes ces mesures. Celles-ci ne sont là que pour la protection optimale des personnes, vous, nos hôtes, ainsi que le personnel de l'établissement.

Bien à vous,

La Direction.